

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

Table des matières

1.	Introduction	3
1.1.	BUT D'UN PROJET ÉDUCATIF : DÉFINITION DU GUIDE DU MÉQ	3
2.	Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ))	4
3.	Mission, vision, valeurs	5
3.1.	NOTRE MISSION	5
3.2.	NOTRE VISION	5
3.3.	NOS VALEURS	6
4.	Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)	7
4.1.	PORTRAIT DE LA RÉUSSITE	9
4.2.	ZONES DE VULNÉRABILITÉS ET ZONES DE FORCES	10
4.3.	LES ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT	11
5.	Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR	12
6.	Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)	12

1. Introduction

1.1. But d'un projet éducatif : définition du guide du MÉQ

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Démarche collaborative (étapes d'élaboration et de périodicité de l'évaluation – décrire la gestion collaborative de l'école-historique (ancien PÉ)

Dans un esprit de collaboration et de partage visant la participation du plus grand nombre, la démarche de notre projet éducatif a été réalisée en plusieurs étapes.

1^{re} étape :

Tout d'abord, nous avons constitué un comité responsable de piloter la réalisation du projet éducatif de l'école. Dans un premier temps, nous avons travaillé les valeurs en comité de pilotage. Pour ce faire, nous sommes parties des 16 valeurs que nous avons dans notre projet éducatif précédent. De ce nombre, nous en avons conservé 4 : l'engagement, la collaboration, le respect et la confiance. Ensuite, nous avons consulté l'équipe-école et le conseil d'établissement sur les valeurs choisies. À la suite de ces consultations, une valeur a été ajoutée soit celle de l'ouverture afin de tenir compte du changement de notre clientèle où nous retrouvons de plus en plus de familles issues de l'immigration. De ces 5 valeurs, nous avons établi notre vision qui a été aussi présentée à l'équipe-école et au conseil d'établissement.

2^e étape

Pour avoir un portrait actuel de notre école, des questionnaires ont été envoyés aux parents et aux employés. Nous avons fait passer le questionnaire aux élèves de la 3^e à la 6^e année.

3^e étape :

En comité de pilotage-école, nous avons fait une analyse des résultats des sondages pour en ressortir les zones de forces et de vulnérabilités. Il en a été de même en comité consultatif de directions où nous avons reçu un résumé des forces et des faiblesses selon les réponses obtenues des sondages des élèves, des employés des établissements et des parents de l'ensemble du centre de services scolaire. Ce résumé nous a permis de faire ressortir, les pourcentages de notre école en comparaison de ceux obtenus dans l'ensemble de la CSSDGS. Le résumé des forces et des vulnérabilités a été présenté à l'équipe-école ainsi qu'au conseil d'établissement.

4^e étape :

Nous avons établi nos orientations en tenant compte des forces et des vulnérabilités du milieu. Par la suite, nous avons déterminé les enjeux prioritaires afin de préciser les objectifs, les cibles et les indicateurs en lien avec le Plan d'engagement de la réussite du CSSDGS. Nous avons validé avec l'ensemble de l'équipe-école et le conseil d'établissement.

5^e étape :

Le comité a déterminé les objectifs, les indicateurs, les valeurs de départ ainsi que les cibles à atteindre en 2027. Une présentation a été faite en assemblée générale. À la suite de la présentation des objectifs en lien avec les taux de réussite de nos élèves, l'équipe-école était hésitante sur le choix de la compétence à inscrire soit lire en français ou raisonner en

mathématique pour l'enjeu de la réussite scolaire éducative. À la suite de discussions, la compétence lire a été retenue.

6^e étape :

Les membres du conseil d'établissement ont approuvé les objectifs, les indicateurs et les valeurs de départ. Toutefois, ils ont nommé leurs préoccupations quant à l'objectif: Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves.

7^e étape :

À la suite de la présentation d'une version provisoire finale à l'équipe-école, le projet éducatif a été présenté et adopté par le conseil d'établissement.

3. Mission, vision, valeurs

3.1. Notre mission

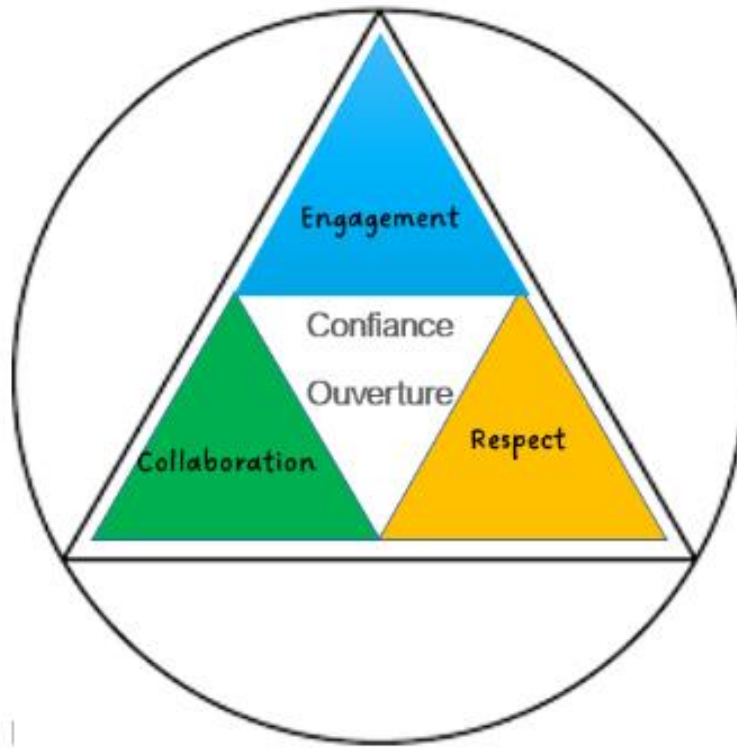
La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique (Art.36)

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

3.2. Notre vision

Au terme de leur parcours primaire à l'école de la Petite-Gare, nous visons à ce que nos élèves soient respectueux, collaborants et engagés afin qu'ils poursuivent avec confiance et ouverture leur cheminement scolaire.

3.3. Nos valeurs



Respect	
Comportements observables*	Être ouvert, sensible aux différences et aux besoins des autres pour favoriser la tolérance dans notre école

Engagement	
Comportements observables*	S'investir, s'impliquer et participer pour faire rayonner notre école

Collaboration	
Comportements observables*	Échanger, partager, communiquer et s'entraider pour mettre en valeur tous les individus

*Comportements observables chez les adultes qui travaillent à l'école de la Petite-Gare

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (population, territoire, clientèle)

L'école de la Petite-Gare se situe dans la ville de La Prairie qui est une municipalité du Québec. Elle fait partie de la MRC de Roussillon dans la région de la Montérégie. Elle est située aux abords du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud de Montréal, et de la rivière Saint-Jacques. La ville de La Prairie comptait 26 406 habitants en 2021. L'école se situe dans le secteur nord du centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Elle est entourée des municipalités suivantes : Candiac, Saint-Philippe et Brossard.

L'école de la Petite-Gare compte environ 457 élèves de la maternelle 4 ans à la sixième année en 2022-2023 qui résident à distance de marche, voici la répartition par degré :

Degrés	Nombre de groupes
Maternelle 4 ans	1
Préscolaire 5 ans	3
1 ^{ère}	3
2 ^e	3
3 ^e	2
4 ^e	3
Multi-âge 3 ^e -4 ^e	1
5 ^e	2
6 ^e	2
Multi-âge 5 ^e -6 ^e	1

Les élèves sont issus majoritairement de familles nucléaires. L'école a un niveau socio-économique élevé (indice socio-économique IMSE 1). Les résultats des sondages nous révèlent que plusieurs parents ont fait des études de niveau supérieures et la grande majorité est sur le marché du travail. L'école est une priorité pour l'ensemble des parents, ce qui entraîne une grande implication de leur part dans la vie scolaire de leur enfant. Un très grand nombre d'élèves sont inscrits au service de garde (249 élèves) et au service des dîneurs (173 élèves). De plus, le taux de participation aux activités parascolaires est élevé.

Les organismes externes soutiennent notre école de différentes façons telles que; la collaboration de la ville de La Prairie pour le prêt d'installations sportives, la Police du Roussillon pour la prévention à l'intimidation, la violence et les conflits et le CSSS Kateri pour l'intervention auprès de certaines familles d'élèves vivant des situations nécessitant de l'aide sur le plan social. De plus, le Club Optimiste et la Caisse Populaire Desjardins nous viennent en aide par leurs généreux dons pour l'achat de matériel et le financement d'activités éducatives.

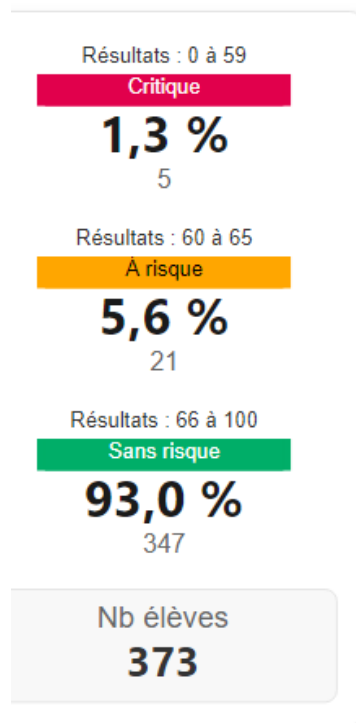
Présentement, nous avons 63% des familles dont la langue maternelle est le français comparativement à 82% en 2018. Nous remarquons une hausse considérable du nombre de familles parlant une autre langue que le français. Cela amène un changement au niveau du portrait de la clientèle de l'école et des services offerts pour soutenir les élèves qui sont intégrés en classe ordinaire. Aussi, environ 10,5 % des élèves ont un plan d'intervention afin de les soutenir dans leurs difficultés scolaires et/ou comportementales.

L'équipe éducative 2022-2023 est formée de deux directions, 30 enseignants, 3 professionnels, 3 éducateurs spécialisés, 6 membres du personnel de soutien régulier et l'équipe du service de garde est composée de 20 éducateurs et 2 accompagnateurs aux élèves handicapés.

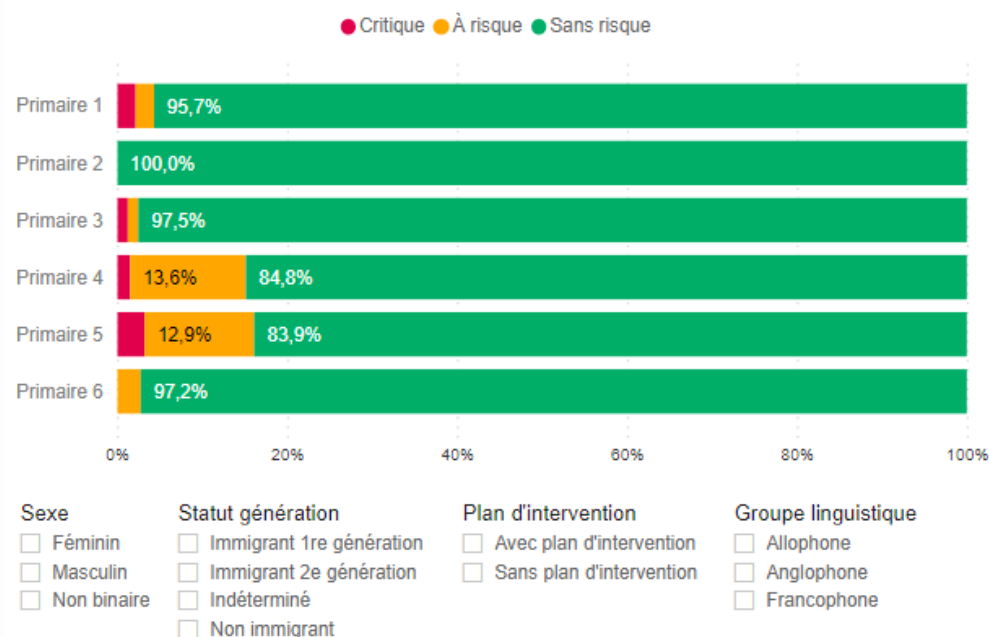
Nous comptons sur une équipe-école engagée qui désire offrir des activités stimulantes et variées aux élèves afin de développer leur plein potentiel. Par leur engagement et leur désir de cohérence, le personnel de l'école vise à utiliser un langage commun et à s'arrimer pour faire évoluer les élèves dans un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous.

4.1. Portrait de la réussite

Taux de réussite de 2021-2022 en français lecture:



Distribution des intervalles par niveau scolaire



% / Nb

Français, langue d'enseignement – Lire

Distribution des intervalles par matière et groupe-repère

● Critique ● À risque ● Sans risque

*Les données proviennent de Mozaïk-Portail d'Vision

2021-2022	Pourcentage d'élèves ayant plus de 65%
	Lire Global
1 ^{ère} année	95,7% (44/46 résultats)
2 ^e année	100,0% (45/47 résultats)
3 ^e année	97,5% (78/80 résultats)
4 ^e année	84,8% (56/66 résultats)
5 ^e année	83,9% (52/62 résultats)
6 ^e année	97,2% (70/72 résultats)
Tous les niveaux	93,0% (347/373 résultats)

*Les données proviennent de Lumix

Zones de vulnérabilités et Zones de forces

Zones de vulnérabilités	Zones de forces
Manifestations d'anxiété de performance chez les élèves	L'implication du personnel et des parents
Des enseignants souhaitent être accompagnés et s'outiller davantage pour répondre aux différents besoins des groupes actuels (EHDA, élèves issus de l'immigration, milieu défavorisé, etc.)	La rétroaction des enseignants donnée aux élèves pour guider leurs apprentissages
La mise en place des moyens prévus au plan d'intervention	L'aide apportée aux élèves par les enseignants et les parents
La connaissance du Projet éducatif et du plan de lutte par les parents et le personnel	Le soutien apporté aux élèves en difficulté
La réussite des élèves ayant un plan d'intervention	Le potentiel et la réussite des élèves sont la priorité
Le nombre de situations difficiles vécues par les élèves	La croyance de la capacité d'apprentissage de tous les élèves
Les élèves ne se sentent pas assez consultés sur le fonctionnement de l'école et pour le choix des activités	L'engagement de l'école
Engagement des élèves	Le taux de réussite de nos élèves

La méconnaissance des parents et du personnel des parcours de formation offerts aux élèves	Haut taux de participation aux activités de l'école
	Le sentiment de sécurité et de bien-être dans l'établissement et les autres milieux (transport, service de garde, parascolaire)
	Les aménagements physiques et matériels sont satisfaisants pour les élèves
	La participation des élèves à leur plan d'intervention

Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de l'établissement

4.2. Les enjeux de la réussite éducative des élèves de l'établissement

Au retour de la pandémie, nous observons des répercussions sur le bien-être physique et psychologique de nos élèves. Ainsi, nous pouvons observer des fragilités et des défis qui ont un impact sur leur fonctionnement à l'école. Ces constats sont aussi ressortis dans les sondages et les consultations faites auprès des différentes instances. Par conséquent, nous avons fait le choix de prioriser les enjeux suivants :

- Le bien-être physique et psychologique des élèves
- Soutenir la réussite scolaire éducative

5. Tableau synthèse des orientations, objectifs, indicateurs et cibles en lien avec le PEVR

Orientation 1 : Soutenir la réussite éducative de l'élève tout au long de son parcours scolaire en maximisant ses apprentissages

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cible 2027
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement des compétences des élèves tout au long de leur parcours scolaire.	Développer un milieu de vie qui vise l'inclusion de tous les élèves	Augmenter le sentiment d'inclusion et de bien-être chez les élèves	Mettre en œuvre un plan d'action sur les pratiques universelles qui favorisent le bien-être	Pas de plan d'action	Ajuster notre plan d'action
			Nombre d'activités offertes à tous sous les thèmes de la diversité, du vivre-ensemble, etc.	1 activité offerte à tous par année	5 activités offertes à tous par année
	Augmenter la compétence en littératie	Augmenter la réussite des élèves à risque pour la compétence en lecture	% des élèves à 66% et plus	93%	95%

6. Périodicité de l'évaluation du projet éducatif (Monitoring des indicateurs et des cibles)

Dans le cadre du processus de gestion du CSSDGS et conformément aux articles 75 et 109 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), Le Conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le Projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du Projet éducatif de l'école par le biais du rapport annuel des établissements. Le Projet éducatif et son évaluation sont communiqués annuellement aux parents et aux membres du personnel de l'école par son site Web, lors de l'assemblée générale des parents et/ou par courriel.